

CHARTRE DE LA



BIENTRAITANCE

La culture de la bientraitance est une démarche partagée à l'échelle du Groupe Hospitalier, qui s'appuie sur des valeurs humanistes, de solidarité, d'empathie, d'ouverture, de respect des droits et des libertés. Elle s'inscrit dans une recherche d'équilibre entre la prise en compte de la singularité de chacun et les exigences inhérentes à la qualité et sécurité de la prise en charge des patients.

1 J'adopte une attitude professionnelle d'écoute et de discernement.

7 J'anticipe et prends en charge la douleur du patient en utilisant les moyens disponibles pour le soulager.

J'instaure une relation de confiance avec l'utilisateur et son entourage.

J'assure une prise en charge adaptée aux patients en situation de vulnérabilité ou de handicap.

3 J'informe le patient tout au long de son parcours de soins et m'assure de sa compréhension.

9 J'accompagne le patient et ses proches dans la fin de vie en tenant compte de leurs souhaits ou directives anticipées.

J'incite l'utilisateur à être acteur de son projet et m'enquiers de son consentement.

10 Je veille au respect de la qualité des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène et de transport.

5 Je respecte l'autonomie, l'intimité, la pudeur, la dignité et les valeurs du patient.

Je garantis une prise en charge conforme aux bonnes pratiques et recommandations.

6 Je respecte la confidentialité des informations du patient et préserve le secret professionnel.

12 J'évalue et je prends en compte la satisfaction de l'utilisateur et de ses proches.